

LE COÛT DE LA SCOLARITE A LACORDAIRE

Le montant des frais de scolarité ne doit pas être un frein à l'inscription de votre enfant à Lacordaire.

« C'est notre mission que d'accompagner les élèves désireux de réussir ».

Pour cela, un fonds de dotation a été créé : ce fonds intervient ponctuellement en cas d'accident de la vie (décès, perte d'emploi, séparation...) au travers de son activité de solidarité. Il finance des bourses d'étude en faveur d'élèves dès le primaire et jusqu'à la terminale ainsi que pour les études supérieures. N'hésitez pas à frapper à la porte de Lacordaire, une aide pourra être accordée (sous réserve des capacités du Fonds de solidarité et du respect des critères prédéfinis).

Pierre-Jean COLLOMB
Chef d'Etablissement

Coût Mensuel de la scolarité (sur 10 mois d'octobre à juillet inclus)

	EXTERNES	DEMI-PENSION	INTERNAT
LYCEE	223.77€	4€/ passage *	750.91€ **

***La cantine est en prestation différenciée.** L'élève a le choix entre 2 modalités. Une prestation forfaitaire à 4€ (entrée, plat, fromage, dessert), ou, il peut également accéder à la formule self à la carte qui est alors facturée selon ses commandes. Les élèves ont également accès à la cafétéria. Les élèves externes ont également accès aux selfs dans les mêmes conditions que les demi-pensionnaires.

Les externes sont autorisés à sortir de l'établissement entre midi et deux mais ils peuvent déjeuner au self dans les mêmes conditions que les demi-pensionnaires s'ils le souhaitent.

**** les frais d'internat n'incluent pas les repas du déjeuner.**

– Ces tarifs n'intègrent pas les cotisations volontaires appelées par familles, à savoir **la cotisation A.P.E.L.** (25€ en 2023-24) et **la contribution volontaire de solidarité** (120€ soit 40.80€ par famille après réduction d'impôt).

– Ces tarifs n'intègrent pas les pèlerinages obligatoires et les voyages, ainsi que les autres activités périscolaires payantes et optionnelles.